



Communiqué de presse 01/03/2023

La stratégie du choc ?

C'est dans la presse que nous avons découvert l'existence d'un rapport « choc » présenté le 28/02 à l'académie de médecine par le Pr Yves Ville.

La parution d'un tel document n'est pas une surprise si l'on a en tête le maillage sanitaire programmé par la loi « Ma Santé 2022 ». La fameuse « labellisation de 600 hôpitaux de proximité » cachait mal une ambition de *fermeture massive de services dans toute la France*.

Alors, fermer pour gagner en sécurité ? Sérieusement ?

L'argument d'une sécurité accrue par le nombre d'actes réalisés est connu. Il a déjà servi en 2018.

A l'époque, il n'avait aucune base scientifique. Il n'en a pas davantage aujourd'hui.

D'autant que les auteurs du rapport ont maintenant porté le seuil de 300 à 1 000 naissances par an !

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? D'après la cour des comptes, à 1 200 naissances /an, on atteint le seuil de rentabilité.

Mais bien sûr, tout cela n'est pas une question d'argent, il s'agit de sécurité...

Or, **la première sécurité est la proximité** d'un établissement répondant aux besoins de la population : maternité, chirurgie, urgences. Rappelons-le, parce que tout est lié.

Fermer les petites maternités revient à réserver cette sécurité sanitaire aux habitants des métropoles.

Pour les autres, quelles solutions proposent-ils ? Des « structures hôtelières hospitalières », des « centres de périnatalité », ou encore un « SMUR obstétrique », dernière invention du ministre...

Grotesque. Ces gens se moquent de nous.

Le rapport n'ayant pas encore été publié dans son intégralité à notre connaissance, c'est aussi par la presse régionale que l'on apprend jusqu'où il prétend aller. Et c'est là qu'est la surprise.

Dans le collimateur, on trouve non seulement Guingamp, mais aussi Landerneau, Redon, Ploërmel, Carhaix et Lannion !

Les auteurs confirment donc tout ce que nous annonçons depuis le début : la fin programmée des maternités de niveau 1 avec recentralisation de l'offre de soins sur les seules métropoles.

Confirmation aussi que le sacrifice de Guingamp ne sauverait pas Lannion, mais profiterait à...

la maternité privée de Plérin ! A 10 km de l'hôpital public de St Brieuc.

On nous expliquera peut-être dans les prochains jours que ce rapport n'est pas décisif, que la presse a sans doute surinterprété, qu'il a juste vocation à donner un avis consultatif, que rien n'est décidé... Comme pour le rapport Rossetti...

N'oublions pas cependant le contexte dans lequel paraît ce rapport.

On sait qu'en l'absence de toute forme de contrainte, l'application de la loi Rist au 1^{er} avril se traduira sur le terrain par une *pénurie provoquée de médecins intérimaires*. Cette pénurie s'ajoutera localement à la pénurie de sages-femmes, elle-même provoquée par les menaces de fermeture.

Nous avons donc affaire à des pompiers pyromanes.

Et dans ce contexte, le rapport du Pr Ville viendra donner une caution « scientifique » à des décisions *politiques* d'une brutalité inouïe. C'est bien ce qu'on appelle la stratégie du choc.

Mais il est maintenant clair que partout en France, nous sommes tous concernés, et c'est tous ensemble que nous devons refuser ces fermetures soi-disant « inéluctables ».

Pour le droit de naître, vivre, travailler, se soigner et décider au pays !

Comité de défense de l'hôpital public et de l'offre de soins du Pays de Guingamp